



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 21 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE MÉTÉO ORANGE VENT VIOLENT ET PLUIE INONDATION

Le lundi 21 novembre 2016 à 08h15

La vigilance météo orange pour vent violent est actuellement maintenue sur le département de l'Ardèche. Météo France ajoute par ailleurs ce lundi matin une vigilance orange «pluie inondation».

Le vent de sud souffle très fortement sur l'ensemble du département, par rafales de 80 à 100 km/h et jusqu'à 110 à 120 km/h sur le relief et dans le nord de l'Ardèche.

Ces vents violents demandent une vigilance particulière et ont déjà occasionnés quelques dégâts notamment électriques. Les services d'Enedis sont mobilisés pour recenser les avaries sur le réseau et organiser les réparations nécessaires dans les meilleurs délais. Environ 1 200 foyers ardéchois sont ce matin privés d'électricité. La préfecture rappelle à la population qu'il ne faut en aucun cas toucher à des fils électriques tombés au sol.

Par ailleurs un épisode de pluies est attendu notamment sur les Cévennes ardéchoises, la basse Ardèche et jusqu'en vallée du Rhône. Les pluies, localement orageuses en soirée et la nuit prochaine, vont s'intensifier et se prolonger pendant près de 48 heures. Les cumuls sur 24 heures atteindront 200 mm dans les Cévennes ardéchoises et jusqu'à 250mm localement.

Vigilance orange pour « vent violent »

Conséquences possibles

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Des branches d'arbre risquent de se rompre.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.

Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Vigilance orange pour « pluie inondation »

Conséquences possibles

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.

Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement

Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet – Pôle de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel. : pref-communication@ardeche.gouv.fr

